

Ancrer l'activité dans les territoires

Montpellier, le 14 Juin 2016

LANGUEDOC
ROUSSILLON
LA RÉGION MIDI
PYRÉNÉES

Déroulé de l'atelier

- Introduction par l' élu référent de l' atelier 10 min
- Principaux constats et enjeux 10 min
- Les priorités d' actions pour la région LRMP ≈ 1H30
- Conclusion à chaud 5 / 10 min

Introduction et règles du jeu

- Introduction par l'élu référent de l'atelier
- Quelques règles du jeu
 - Si nous vous avons conviés c'est que votre avis nous intéresse, il n'y a pas de mauvaise réponse !
 - Nous serons attentifs à donner un temps de parole à chacun dans les contraintes de temps imparties



Objectifs de l'atelier thématique

- Débattre des enjeux thématiques identifiés dans chacun des ateliers
- Identifier des premières pistes d'action permettant de répondre à ces grands enjeux

Périmètre de la réflexion dans le cadre de cet atelier

Marketing territorial

Infrastructures d'accueil des entreprises (ZA, hôtels et pépinières d'entreprise) / immobilier d'entreprise...

Développement de l'économie présentielle

Gouvernance/animation territoriale : de l'ingénierie territoriale à la mise en mouvement des territoires que la Région doit orchestrer

Equilibre et Solidarités entre les territoires : ne pas oublier les territoires ruraux, le périurbain, et les territoires en mutation /reconversion

Ancrer l'activité dans les territoires : Principaux Constats

- **Une attractivité économique et résidentielle (et touristique) concentrée autour de deux grands zones, posant ainsi les questions d'un maillage territorial équilibré et du maintien de l'activité économique en milieu péri-urbain et rural**
 - Cette attractivité draine de nombreux emplois de proximité, vecteurs de développement économique,
 - Une très forte attractivité résidentielle de la Région, résultant d'un solde migratoire largement positif (51 000 habitants nouveaux chaque année entre 2007 et 2012) (INSEE, 2015)
 - Vectrice d'une économie tournée vers la satisfaction des populations résidentes ou touristiques (**économie présenteielle**), drainant de nombreux emplois non délocalisables : 26,4 emplois pour 100 habitants (soit dans la moyenne nationale, et légèrement au dessus hors Ile de France)
 - En LRMP, les secteurs marchands qui répondent, pour l'essentiel, aux besoins de la population locale restent les principaux employeurs avant et après regroupement. Il s'agit du commerce, de la construction et du transport
- **Un maillage territorial organisé et structuré autour des ZIR (Zones d'Intérêt régional)/PRAE (Parcs Régionaux d'Activités Economiques)/ pépinières d'entreprises membres du Rézo pep et pépinières du Réseau SynerSud**
- **A côté des filières industrielles et émergentes, la présence de nombreuses filières territoriales à conforter** (bois, textile/habillement, céramique, cosmétique et bien-être, granit...)
 - A noter une politique déjà ancienne de soutien au dernier commerce de proximité en milieu rural qui a permis de maintenir une offre minimale de services aux populations
- **4^{ème} région d'accueil de projets d'investissements étrangers en France**
 - En 2015, 73 projets pour 2 133 emplois maintenus et créés essentiellement dans les secteurs suivants : matériels aéronautiques navales et ferroviaires

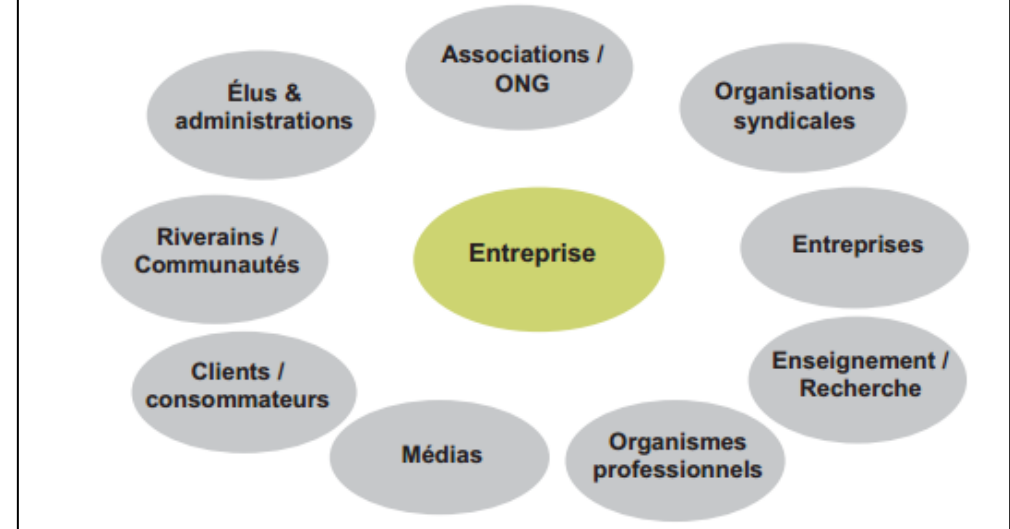
Ancrer l'activité dans les territoires : Eléments de Réflexion

- Une nouvelle organisation territoriale (Loi NOTRe) qui réorganise la compétence développement économique notamment en matière d'immobilier d'entreprises
- Une reconfiguration du paysage des acteurs territoriaux du développement économique (Agences Départementales de développement Economiques, regroupement des EPCI et montée en compétence...)

Organisation de la compétence de développement économique Répartition des compétences des collectivités en matière d'aides aux entreprises

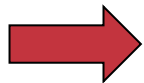
Compétence	Région	Départ.	Com. &EPCI	Métropole
Aides à la création ou à l'extension d'activités économiques	✓	✗	€ D	€ D
Aides en faveur des producteurs des filières agricole, forestière et halieutique	✓	€	€	€
Aides aux entreprises en difficulté	✓	✗	€	€
Aides à l'immobilier d'entreprises	€ *	D *	✓	✓
Aides aux organismes qui participent à la création-reprise d'entreprises	✓	✗	€	✓
Aides aux professionnels de santé	✓	✓	✓	✓
Aides au cinéma	✓	✓	✓	✓
Aides au services en maintien rural	✓ € *	€ *	✓	✓

Les parties prenantes du territoire pour une entreprise (Source ORSE / IMS)



Note de lecture du tableau

Signe	Signification
✓	Compétence de plein droit
✗	Pas de possibilité d'intervention, ou sauf rare exception
€	Intervention possible en complément de la Région (convention) ou d'une autre CL qui détient la compétence
D	Possibilité ouverte de recevoir délégation de compétence pour l'octroi des aides
?	Indéterminé, très limité ou en attente de précision
*	Délégation ou intervention possible en complément du bloc communal et EPCI, non de la Région



Ancrer l'activité dans les territoires : les grands enjeux identifiés en région LRMP

- Le développement de l'attractivité de la région et de ses territoires ainsi que leur promotion
- Le développement d'écosystèmes territoriaux attractifs, innovants et pérennes
 - L'accueil, le développement et le maintien des entreprises et des emplois sur les territoires
 - Le développement de l'économie présentielle
 - Le développement des responsabilités sociale et environnementale des entreprises
 - Le maillage territorial via des infrastructures d'accueil des entreprises
- L'organisation et l'optimisation du partage des compétences entre Région et EPCI et le développement d'une stratégie d'ancrage et de gestion des mutations économiques partagée

Ancrer l'activité dans les territoires : les questionnements en région LRMP

- Quelle stratégie de **marketing territorial** – volet économique ? Stratégie de marque ?
- Comment définir ensemble **une stratégie commune d'accueil et d'accompagnement** des entreprises en vue de les ancrer localement ? Quelles relations avec les entreprises pour anticiper les mutations ?
- Comment développer des **écosystèmes territoriaux attractifs, innovants et pérennes** ?
- Quelle **organisation des infrastructures d'accueil des entreprises d'intérêt régional** (PRAE, ZIR, Pépinières) ?
- Comment utiliser ces infrastructures dans la **politique globale d'attractivité des territoires** (nombre / réponse à la demande des entreprises / quelles évolutions) ?
- Comment organiser et optimiser le **partage des compétences, notamment en matière d'immobilier d'entreprises** ?
- Quels besoins des EPCI en matière **d'ingénierie territoriale** ?
- Quelles actions en faveur du développement de **l'employabilité des territoires** (constitution d'un vivier de personnel qualifié), insertion sociale et professionnelle, création d'infrastructures sociales...? Quelles actions de sensibilisation des entreprises pour développer leur **responsabilité sociale et environnementale** ?

Conclusion et prochaines étapes

- **Rappel des principaux grands enjeux, et pistes de travail évoqués lors de l'atelier**
- **La concertation continue sur**
www.regionlrmp.fr/croissanceemploi2016

Annexes

Accueil d'entreprises et zones d'activités : PRAE (Parcs Régionaux d'Activité Economique), ZIR (Zones d'Intérêt Régional), pépinières d'entreprise membres du Rézo pep, et pépinières du Réseau SynerSud

Les pépinières d'entreprises, ZIR et PRAE en Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées en 2015

